



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'objectif du règlement est de créer un véritable espace commun sécurisé de libre circulation des données personnelles.

Les données personnelles recueillies sur bois-colombes.com sont traitées en appliquant des mesures de sécurité visant à limiter les risques et permettent à la Ville de gérer les demandes reçues dans ses applications informatiques.

La présente politique de confidentialité et de protection des données personnelles définit et vous informe de la méthode utilisée par la Ville de Bois-Colombes afin de protéger les données que vous nous transmettez, le cas échéant, lorsque vous utilisez le présent site accessible à partir de l'URL suivante : <http://www.bois-colombes.com/> (dénommé ci-après le « site »).

Cette politique de confidentialité et de protection des données personnelles est susceptible d'être modifiée ou complétée à tout moment par la Ville de Bois-Colombes, notamment en vue de se conformer à toute évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle ou technologique. Dans un tel cas, la date de sa mise à jour sera clairement identifiée. Ces modifications engagent l'utilisateur dès leur mise en ligne.

Il vous est possible de naviguer sur le site de la Ville de Bois-Colombes sans communiquer aucune donnée à caractère personnel vous concernant. Ainsi, vous n'êtes en aucune manière tenu de transmettre vos informations à la Ville de Bois-Colombes.

Néanmoins, en cas d'opposition de votre part, il se peut que vous ne puissiez bénéficier de certaines informations ou services que vous sollicitez. Afin d'en bénéficier, la Ville de Bois-Colombes peut, dans certains cas, être amenée à vous demander de renseigner vos noms, prénoms, adresse mail, numéro de téléphone... (dénommé ci-après « données à caractère personnel »). En fournissant ces données, vous acceptez expressément qu'elles soient traitées par la Ville de Bois-Colombes.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (*General Data Protection Regulation*) adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la Ville de Bois-Colombes vous transmet les informations suivantes :

1. Identité du responsable de traitement

Le responsable de traitement est la Ville de Bois-Colombes, 15, rue Charles Duflos, 92270 Bois-Colombes.

2. Finalités du traitement



La Ville de Bois-Colombes est susceptible de traiter vos données à caractère personnel afin vous contacter à propos de différents événements relatifs à l'activité de la commune.

Chaque formulaire en ligne limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire (minimisation des données) et indique :

- les objectifs du recueil de ces données (finalités) ;
- que seules les données obligatoires pour la gestion de votre demande sont collectées ;
- qu'aucun transfert de vos données ne sera effectué ;
- la façon d'exercer vos droits auprès de la Ville (de vous désinscrire).

La collecte des numéros de téléphone n'a comme seul objectif l'envoi de sms de messages d'alerte et éventuellement de messages d'information correspondant aux catégories cochées par vos soins :
<http://www.bois-colombes.com/pratique/sms.php>

A tout moment la désinscription est possible via le site internet : [accès à la page de désinscription](#).

La collecte des courriels a comme objectifs l'envoi de la newsletter de la ville (indiquée sur la page d'inscription : <http://www.bois-colombes.com/pratique/inscriptionactu.php>), de la newsletter de la salle Jean Renoir et de la facturation des services.

3. Destinataires

Seules la Ville de Bois-Colombes est destinataire de vos données à caractère personnel. Celles-ci, que ce soit sous forme individuelle ou agrégée, ne sont jamais transmises à un tiers.

4. Durée de conservation

Vos données à caractère personnel sont conservées par la Ville de Bois-Colombes uniquement pour le temps correspondant à la finalité de la collecte.

5. Droits des utilisateurs

Le délégué à la protection des données (DPO) de la Ville est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits concernant les traitements de vos données personnelles effectués par la ville. Vous pouvez contacter le DPO.

- **Droit d'accès et de communication des données**

Vous avez la faculté d'accéder aux données à caractère personnel qui vous concernent.

Pour vous aider dans votre démarche, notamment si vous désirez exercer votre droit d'accès par le biais d'une demande écrite ou par mail à dpo@bois-colombes.com ,



vous trouverez un modèle de courrier élaboré par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (dénommé ci-après « la CNIL »).

- **Droit de rectification des données**

La législation vous autorise à demander la rectification, la mise à jour, le verrouillage ou encore l'effacement des données (sauf cas spécifique) vous concernant qui peuvent s'avérer le cas échéant inexactes, erronées, incomplètes ou obsolètes.

Vous pouvez également définir des directives générales et particulières relatives au sort des données à caractère personnel après votre décès. Le cas échéant, les héritiers d'une personne décédée peuvent exiger de prendre en considération le décès de leur proche afin qu'il soit procédé aux mises à jour nécessaires.

Pour vous aider dans votre démarche et notamment si vous désirez exercer, pour votre propre compte ou pour le compte de l'un de vos proches décédé, votre droit de rectification par le biais d'une demande écrite ou par mail à dpo@bois-colombes.com, vous trouverez un modèle de courrier élaboré par la CNIL.

- **Droit d'opposition**

L'exercice de ce droit est possible lorsqu'il est fondé sur des motifs légitimes ou lorsqu'il vise à faire obstacle à ce que les données recueillies soient utilisées à des fins de prospection commerciale.

Pour vous aider dans votre démarche et notamment si vous désirez exercer votre droit d'opposition par le biais d'une demande écrite ou par mail à dpo@bois-colombes.com, vous trouverez un modèle de courrier élaboré par la CNIL.

6. Désignation d'un Délégué à la protection des données

Engagée dans une démarche active de protection de votre vie privée et de vos données à caractère personnel, la Ville de Bois-Colombes a désigné un Délégué à la protection des données (*Data Protection Officer*) suite à l'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Notamment chargé du respect de la réglementation en vigueur, la fonction et les missions du Délégué à la protection des données sont prévus par les articles 38 et 39 du RGPD.

7. Prestataires habilités

La Ville de Bois-Colombes vous informe qu'elle a recours à des prestataires habilités pour faciliter le recueil et le traitement des données que vous nous avez communiqué.

La Ville de Bois-Colombes s'est préalablement assurée de la mise en œuvre par ses prestataires de garanties adéquates et du respect de conditions strictes en matière de confidentialité, d'usage et de protection des données.



8. Contacter le Délégué à la protection des données à la Ville

Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la Ville de Bois-Colombes via l'adresse mail dpo@bois-colombes.com ; ou par courrier adressé à :

Délégué à la protection des données (DPO)
Hôtel de ville de Bois-Colombes
15, rue Charles-Duflos 92277 Bois-Colombes Cedex

9. Délais de réponse

La Ville de Bois-Colombes s'engage à répondre à votre demande d'accès, de rectification ou d'opposition ou toute autre demande complémentaire d'informations dans un délai raisonnable qui ne saurait dépasser un mois à compter de la réception de votre demande.